



THE COUNCIL OF
ATLANTIC PREMIERS
LE CONSEIL DES PREMIERS
MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

Travailler ensemble pour le Canada atlantique

Plan d'action
pour la
coopération régionale

Rapport de la deuxième année Janvier 2004

***Rapport de la deuxième année
Plan d'action pour la coopération régionale du
Conseil des premiers ministres de l'Atlantique***

Introduction

En 2001, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a publié le document *Travailler ensemble pour le Canada atlantique : plan d'action pour la coopération régionale, 2001-2003*. Le plan d'action s'appuie sur plus de trois décennies de coopération intergouvernementale. En mai 2000, Terre-Neuve se joignait au Conseil des premiers ministres des Maritimes, qui devenait de ce fait le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA). La création du CPMA a donné le coup d'envoi d'un nouveau programme politique régional qui profitera à toutes les provinces de la région atlantique. *Travailler ensemble pour la région atlantique* renferme un certain nombre de mesures qui visent l'amélioration de la qualité et de la rentabilité des services offerts à la population de la région. En 2002, le *Rapport de la première année* soulignait les réussites de la première année de mise en œuvre du plan. Le présent rapport décrit les temps forts de la deuxième année du plan d'action.

***Amélioration de la qualité et de la rentabilité des services aux citoyens de
la région de l'Atlantique***

Éducation

➤ **Littératie**

La littératie est une grande priorité des ministères de l'Éducation des provinces de l'Atlantique. Sous l'égide de la Fondation d'éducation des provinces atlantiques (FEPA), des mesures ont été prises pour améliorer les compétences en lecture et en écriture des élèves francophones et anglophones. Dans le secteur anglophone, les ministères de l'Éducation ont visé les élèves des niveaux élémentaires et intermédiaires des façons suivantes :

- ⇒ Création d'une trousse d'évaluation pour aider les enseignants à apprécier les compétences en lecture des élèves de la 4^e à la 6^e année, notamment en fournissant aux enseignants des exemples du travail d'élèves à divers niveaux de rendement (une trousse semblable est en préparation pour les élèves de l'immersion française);
- ⇒ Établissement d'un guide de l'enseignant qui renferme des stratégies pour qu'on puisse aider tous les élèves de la 7^e à la 9^e année, peu importe la discipline, à améliorer leurs compétences en lecture.

Sept livrets ont été conçus pour appuyer l'acquisition de compétences en lecture des élèves francophones. En 2003, les trois derniers livrets destinés aux dirigeants communautaires, aux bibliothèques et aux éducateurs au niveau préscolaire ont été publiés et distribués. Les livrets intensifient les liens entre l'école, le foyer et la

collectivité en illustrant comment tous les secteurs peuvent travailler ensemble pour améliorer les compétences en lecture des élèves de la région atlantique.

➤ **Services aux étudiants**

Les ministères de l'Éducation de la région atlantique veulent améliorer la qualité de l'éducation de tous les élèves, y compris les élèves exceptionnels. Les enseignants ont dit qu'ils avaient besoin de stratégies novatrices et efficaces pour les aider à répondre aux nombreux besoins des classes inclusives. Par conséquent, les ministères travaillent à deux documents d'accompagnement, soit *Meeting Behavioural Challenges: Creating Safe and Caring Learning Environments* et *Partners in Action: A Guide to Collaborative Consultation*. Ces documents aideront les enseignants à faire face à plusieurs problèmes de comportement et à répondre aux nombreux besoins d'ordre social et psychologique des élèves.

➤ **Cours en ligne**

En 2003, la Fondation d'éducation des provinces atlantique (FEPA) a signé une entente avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) en vue de la conception de cours en ligne, en français, dans les domaines de l'économie, du tourisme, de la comptabilité et de l'entrepreneuriat. Destinés aux élèves du niveau secondaire, ces cours seraient offerts partout dans la région par Internet. Ils permettraient aux élèves d'acquérir des compétences en gestion d'entreprise, ce qui contribuerait au mieux-être des diverses collectivités et de la région en général. Ces cours étant offerts en ligne, les élèves des zones rurales auraient accès à un plus vaste éventail de cours pour compléter leurs études secondaires.

➤ **Collèges communautaires**

Les collèges de la région atlantique continuent de contribuer au développement du capital humain compétent essentiel à la croissance et à la compétitivité économiques de la région. Cependant, la petite population de la région étant dispersée sur un grand secteur géographique, les collèges doivent travailler ensemble pour faciliter l'accès, le choix et la mobilité des élèves à l'échelle régionale. En 2002, les directeurs des collèges communautaires et les ministres responsables des collèges communautaires de la région ont procédé à la création officielle du Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique (CCCPA) afin de promouvoir la collaboration entre les collèges. Au cours de la dernière année, le CCCPA a entrepris diverses mesures pour faciliter l'accès aux programmes collégiaux, pour répondre aux besoins en formation de l'industrie et pour solidifier les liens avec les secteurs de l'éducation et de l'industrie. Voici certaines réalisations du CCCPA :

- ⇒ Collaboration avec le comité régional de compétences et d'information sur le marché du travail pour l'organisation d'un symposium sur le marché du travail dans le secteur de la construction qui s'est tenu les 6 et 7 novembre 2003 à Moncton, au Nouveau-Brunswick;
- ⇒ Signature d'un protocole d'entente créant le Atlantic Colleges Tourism Education Consortium (ACTEC), organisme chargé de coordonner la collaboration entre les divers collèges de la région en matière d'enseignement et de formation en tourisme;

⇒ Établissement d'un groupe d'études des collèges de la région sur la mobilité et la transférabilité des unités dans toute la région.

➤ **Renseignements sur le marché du travail et compétences**

Un symposium sur la construction dans la région atlantique s'est tenu les 6 et 7 novembre 2003 afin de traiter de questions comme les suivantes : la nécessité de comprendre et de planifier la main-d'œuvre régionale en constante évolution, et les pénuries de main-d'œuvre actuelles et à prévoir dans l'industrie de la construction. Les participants au symposium ont formulé un certain nombre de recommandations qui seront portées à l'attention des responsables provinciaux. Il découle de ces recommandations la nécessité de faire une planification régionale et de créer des partenariats entre l'industrie, les établissements de formation et les gouvernements pour garantir que la région atlantique puisse compter sur les travailleurs qualifiés dont elle a besoin pour assurer sa prospérité économique et sociale. Le thème du symposium était *Atlantic Provinces Working Together to Build Our Future* (les provinces atlantiques s'unissent pour bâtir l'avenir). Les principaux sujets de discussion ont été les suivants : apprentissage et formation, recrutement et maintien, et prévisions et planification.

Santé

➤ **Processus commun d'examen des médicaments**

Le processus commun d'examen des médicaments a été créé dans le but de mettre en place un processus unifié pour la région atlantique. Depuis 2002, le Comité consultatif d'experts de l'Atlantique a formulé 86 recommandations. En septembre 2003, le processus commun d'examen des médicaments a été fusionné au processus national, ce qui garantira l'uniformité des normes à l'échelle nationale. Le comité responsable du processus commun d'examen des médicaments de la région atlantique continuera d'examiner les médicaments qui ne sont pas visés par le processus national.

➤ **Planification des ressources humaines en santé**

Pour contrôler les coûts et accroître l'efficacité du secteur des soins de santé, les provinces de l'Atlantique ont convenu de mettre sur pied une base de données régionale des fournisseurs de soins et des programmes d'éducation en matière de santé, un outil qui permettra de faire la planification la plus rentable possible du nombre et des compétences particulières des professionnels de la santé.

Relevant des sous-ministres responsables de la santé et de l'enseignement postsecondaire, la Atlantic Health Human Resource Association (AHHRA) a été créée pour coordonner la *Atlantic Health Education Training Planning Study*. De cette étude résultera une base de données régionale qui permettra de mieux déterminer avec les établissements d'enseignement le nombre de professionnels de la santé qu'il convient de former. L'information servira aussi à orienter les politiques et les pratiques en matière de recrutement, de financement et de responsabilisation pour l'enseignement et la formation dans les disciplines de la santé. Les administrations fédérale et provinciales ont versé des fonds à cet égard.

L'étude, dont l'achèvement est prévu d'ici mars 2005, fournira des renseignements utiles aux employeurs et aux secteurs de la santé et de l'enseignement, pour répondre à leurs besoins futurs en matière de ressources humaines dans le domaine de la santé.

➤ **Infostructure atlantique de la santé**

L'Infostructure atlantique de la santé (IAS) est un très bon exemple de la façon dont les quatre provinces peuvent travailler ensemble pour améliorer la prestation des services de santé. L'IAS vient tout juste de conclure un projet financé conjointement par les quatre provinces de l'Atlantique et Santé Canada, dans le cadre du Programme des partenariats pour l'infostructure canadienne de la santé. Le projet de l'IAS a porté sur trois principaux domaines : la téléradiologie, le registre commun de la clientèle et la gestion des cas.

L'IAS offre une tribune pour la mise en commun de projets de technologie de l'information dans le domaine de la santé, la détermination de projets et de stratégies à poursuivre ensemble et l'établissement de normes communes. Le transfert interprovincial d'images et de données numériques pour renvoi et consultation est l'un des bénéfices de cette approche régionale.

Un secrétariat a été établi à l'appui de l'IAS, afin de faciliter l'élaboration d'un plan stratégique et de plans d'affaires. Le secrétariat coordonnera également les positions communes de la région et les communiquera lors de forums nationaux.

➤ **Health Promotion Research Centre**

En 2003, le Health Promotion Research Centre a poursuivi sa mission de mener et de faciliter des recherches axées sur la promotion de la santé qui influent sur les politiques et contribuent à la santé et au bien-être de la population de la région. Le protocole d'entente d'une durée de cinq ans signé en 2001 par le centre, l'Université Dalhousie et les ministères de la Santé des quatre provinces de l'Atlantique est présentement dans sa troisième année.

Les priorités du centre pour 2003-2004 incluent le versement de subventions pour le *Atlantic Centre for Research Development* et pour *Stroke Knowledge Translation*; l'organisation d'un *Atlantic Health Promotion Research Forum*; des efforts continus pour accroître la capacité de recherche dans la région atlantique par l'entremise de forums, de réunions de planification stratégique, d'ateliers, d'exposés et de consultations de recherche. Parmi les autres réalisations du centre, il y a ses produits de recherche, des activités aux niveaux national et organisationnel, l'embauche de personnel et d'étudiants, la formation de membres du corps professoral et d'étudiants, le nombre de demandes d'obtention de résultats de recherches, un site Web et un bulletin, et la présence au centre d'une chaire de recherche sur la promotion de la santé.

Le centre a aussi cherché à accroître les niveaux de recherche et d'activité relative aux programmes dans la région atlantique et dans chaque province pendant la durée du protocole d'entente. Il a établi des relations de travail productives dans le milieu universitaire et dans le secteur public et il a défini les besoins et les priorités des

provinces et de la région. Le centre continue de gérer les projets en cours et d'en proposer d'autres.

Consolidation de la compétitivité de l'économie de la région

Recherche et innovation

En adoptant le plan d'action en 2001, les premiers ministres de la région atlantique se sont engagés à accroître la capacité de recherche et d'innovation de la région, à augmenter la part régionale des fonds nationaux affectés à la recherche et à l'innovation, et, de concert avec le gouvernement fédéral, à favoriser un climat d'innovation et à créer un cadre propice à l'innovation au Canada atlantique. Les provinces ont fait ensemble des progrès considérables dans les deux domaines suivants :

- ⇒ Établissement de liens avec le gouvernement fédéral et engagements sûrs à l'égard des programmes de recherche et d'innovation au niveau postsecondaire;
- ⇒ Obtention de fonds fédéraux afin de mener un examen des politiques et une analyse de rentabilisation en vue de l'établissement d'un cadre stratégique pour l'innovation dans la région de l'Atlantique.

Stratégie harmonisée de camionnage

Les provinces de l'Atlantique sont en train d'élaborer une stratégie harmonisée de camionnage afin de réduire la paperasserie administrative ainsi que les obstacles commerciaux dans l'industrie du camionnage. La stratégie envisagée prévoit notamment l'harmonisation de la réglementation et des exigences relatives au poids et aux dimensions des véhicules. Les quatre provinces ont examiné les recommandations formulées dans l'étude intitulée *Stratégie harmonisée pour le transport par camion dans la région de l'Atlantique : Évaluation du potentiel* et les travaux se poursuivent en vue de mettre en œuvre les éléments prioritaires d'ici 2005.

Étant donné le succès de l'harmonisation des règlements régissant le poids et les dimensions des véhicules en vue de l'adoption de configurations courantes, on s'est particulièrement penché sur l'harmonisation des véhicules ayant un poids ou des dimensions excédentaires. Des consultations ont été entreprises avec l'industrie du camionnage au sujet des charges de très grandes dimensions et de l'instruction et de l'accréditation des conducteurs de véhicules d'accompagnement. Le Groupe de travail chargé de l'élaboration d'une politique harmonisée sur les poids et dimensions des véhicules lourds du Conseil des sous-ministres a tenu dix-huit séances publiques dans les provinces de l'Atlantique. L'information recueillie auprès des intervenants à ces séances constitue la base des nouveaux documents de discussion, qui permettront d'élaborer d'autres démarches harmonisées.

Marchés publics dans la région atlantique

Les gouvernements de la région atlantique travaillent au renouvellement de l'entente relative aux marchés publics signée en 1996. La nouvelle entente suscitera une confiance générale dans les marchés publics parce qu'elle propose ce qui suit : une nouvelle zone

régionale sans obstacles au commerce, la réciprocité dans les marchés publics, une réaction régionale aux pratiques d'autres administrations et une sensibilisation accrue aux capacités de la région (promotion de fournisseurs régionaux). La nouvelle entente sera présentée aux premiers ministres pour signature en 2004.

La nouvelle entente concernant les marchés publics s'ajoutera aux progrès réalisés depuis 2001 par suite de l'établissement de conditions générales standard pour les fournisseurs, accessibles en ligne. On veut établir des pratiques communes dans la région relativement aux marchés publics, en proposant aux vendeurs une seule série de règles à suivre pour vendre au gouvernement.

Immigration

En 2002, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a signalé que l'immigration jouait un rôle clé pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie de la région. Un groupe de travail sur l'immigration a été mis sur pied et dans un premier temps, il a entrepris une analyse de la conjoncture pour ce qui est des structures, des mesures et des activités actuelles dans chaque province. Il est en train de rédiger son rapport, dans lequel il présentera plusieurs recommandations qu'étudieront les premiers ministres.

Financement de capital-risque dans la région atlantique

À l'été 2003, Grant Thornton LLP a mené pour le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique une étude visant à évaluer la demande, l'offre et le coût de l'accès aux sources de financement pour les petites et moyennes entreprises de la région. D'après l'étude, tant les entreprises que les fournisseurs ont dit avoir besoin de plus de renseignements sur le financement de capital-risque et sur les options s'offrant aux PME de la région atlantique. Les entreprises estiment que les deux plus importantes contraintes à la croissance économique de la région atlantique sont l'accès au capital de croissance et au capital d'exploitation. Le rapport a aussi indiqué quatre domaines possibles d'intervention gouvernementale : sensibilisation accrue des entreprises/fournisseurs; élaboration de positions de principe; harmonisation des règlements; examen de moyens novateurs pour accroître le capital-risque. Les premiers ministres examineront les possibilités de collaborer plus étroitement dans ce domaine.

Conclusion

Les gouvernements de la région atlantique sont très heureux des progrès réalisés par suite de la mise en œuvre du plan d'action régional. Certaines mesures indiquées dans le plan d'action se poursuivront et les premiers ministres de la région sont déterminés à les mener à terme. Ils reconnaissent aussi qu'il faudra accroître la collaboration dans les domaines des politiques publiques afin de garantir que les services à la population de la région sont conçus et offerts de la façon la plus efficace et la plus rentable possible.

Les réalisations exposées dans le présent rapport serviront de cadre pour déterminer d'autres secteurs clés de collaboration, ce qui est le fondement de l'orientation stratégique du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. Il y aura notamment des

mesures pour assurer la croissance économique régionale et positionner la région de l'Atlantique face aux enjeux nationaux qui la concernent.